

Rapport fait par Carnot au nom du comité de Salut public
concernant la prise de Nimègue et du fort de Schrenck par l'armée
du Nord, lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre
1794)

Lazare-Nicolas-Marguerite Carnot

Citer ce document / Cite this document :

Carnot Lazare-Nicolas-Marguerite. Rapport fait par Carnot au nom du comité de Salut public concernant la prise de Nimègue et du fort de Schrenck par l'armée du Nord, lors de la séance du 22 brumaire an III (12 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 164;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18089_t1_0164_0000_3

Fichier pdf généré le 04/10/2019

Certifié véritable par les représentans du peuple près les armées, et par tous les généraux et commandans de toutes armes.

A Neustadt, le 9 vendémiaire, l'an troisième de la République une et indivisible.

Suivent les signatures.

29

Un membre du comité de Salut public [CARNOT] annonce, au nom de ce comité, la prise de Nimègue et du fort de Schenck par l'armée du Nord.

Le même membre instruit l'Assemblée que l'*Alexandre*, vaisseau anglais de soixante-quatorze canons, a été pris, et que quarante-trois bâtimens de commerce ont été pris et coulés à fond par les frégates et corsaires de la République (104).

CARNOT, au nom du comité de Salut public a fait le rapport suivant (105) :

Citoyens,

Le comité de Salut public m'a chargé de vous annoncer les nouveaux succès de nos armées de terre et de mer. L'armée du Nord a pris Nimègue et le fort de Schenck; la division navale du contre-amiral Nielly a pris le vaisseau anglais l'*Alexander*, de 74 canons, commandé par le commodore Rodney-Blin; et enfin 43 vaisseaux de commerce ennemis ont été pris ou coulés à fond par les frégates et corsaires de la République.

Citoyens, c'est donc en vain que de coupables et lâches libellistes ont tenté d'énervier le courage des armées françaises en s'efforçant de leur ôter la confiance qu'elles ont dans la Convention nationale et dans les membres du gouvernement qu'elle a choisis. La honte écrase les pamphlétaires, la gloire couvre les défenseurs de la République, et l'ennemi des factions brave également et le poignard de l'assassin et la dent du reptile; il a une horreur égale et pour ceux qui vivent de sang et pour ceux qui vivent de fiel. L'homme dont la vie est sans reproche repose en paix sur sa conscience, et ne craint la calomnie que parce qu'elle le sort de l'obscurité qu'il désire. Quelque impure que soit la source, il s'en afflige, non pour lui-même, mais pour la probité qu'elle blesse, pour l'esprit qu'elle égare, pour la représentation nationale qu'elle avilit et qu'elle outrage (106).

(104) *P.-V.*, XLIX, 126.

(105) Pour l'ensemble du rapport nous suivons *Bull.*, 22 brum. *J. Mont.*, n° 32, indique que Carnot, au nom du comité de Salut public, paraît à la tribune au milieu des applaudissements qui annoncent la victoire. *Rép.*, n° 53 (suppl.).

(106) *Bull.*, 22 brum. *Moniteur*, XXII, 487; *Débats*, n° 780, 743-744; *F. de la Républ.*, n° 53; *J. Perlet*, n° 780; *J. Fr.*, n° 778; *Gazette Fr.*, n° 1046; *Ann. Patr.*, n° 681; *Ann. R. F.*, n° 52; *Débats*, n° 780, 743.

Voici la lecture des dépêches.

[Les représentans du peuple français près les armées du Nord et de Sambre-et-Meuse, Bellegarde et Lacombe (du Tarn), aux membres composant le comité de Salut public, le 18 brumaire an III] (107)

Nimègue, du dix-huitième jour de brumaire, l'an troisième de la République française une et indivisible.

Nous vous annonçons, citoyens collègues, la prise de Nimègue. Nous n'avons pas besoin de vous en démontrer l'importance; nous y avons pris trois bataillons, formant à peu près douze cents hommes, quatre-vingts bouches à feu, presque toutes en bronze. Nous n'avons pas encore les détails des poudres, munitions et autres objets, ni des vivres qui peuvent s'y trouver; les officiers de chaque arme procèdent en ce moment à l'inventaire des objets qui les concernent.

La reddition de cette place paroît due aux dispositions savantes qui ont été faites par le général Moreau, et à la prise du fort de Schenck; tous les moyens ayant été rassemblés pour faire, au-dessous de ce fort un passage sur le Wahal, les ennemis se sont crus tournés et n'ont pas voulu tenter le sort d'une bataille.

Les Anglais ont donné une marque de leur loyauté ordinaire. Ils ont fait les premiers la retraite, et, quant ils ont eu passé le Wahal, ils ont tiré sur les Hollandais, détruit entièrement le pont, de sorte que ceux-ci ont été obligés de se rendre prisonniers. Ils ont, ce matin, déposé les armes sur les glacis de la ville, et vont en France prisonniers de guerre.

Voilà donc le fameux duc d'York qui fuit de loin devant les Français qu'il méprisoit tant, et qui paroît avoir autant de loyauté vis-à-vis des alliés de sa nation que de bravoure vis-à-vis de ses ennemis.

Les Français ont montré leur intrépidité ordinaire. Une sortie de 5 000 hommes ennemis a été repoussée par les simples gardes de la tranchée et par un bataillon que commandoit le général de brigade Jardon. Nos troupes ont fondu, avec une telle impétuosité sur l'ennemi, que 400 de ces derniers sont restés sur la place, la sortie entière repoussée jusqu'au chemin couvert, et nous n'avons eu dans notre retraite que 60 hommes tant tués que blessés par le canon de la place. Les canonnières ont tiré avec leur adresse ordinaire : deux batteries, composées de six pièces en tout, ont rompu deux fois le pont de bateaux du Wahal, malgré le feu croisé des batteries ennemies, qui étoient composées de plus de quarante pièces de canon.

Salut et fraternité.

Signé, LACOMBE (du Tarn), BELLEGARDE.

(107) *Bull.*, 22 brum. *Moniteur*, XXII, 487-488; *Débats*, n° 780, 744-745; *J. Mont.*, n° 32; *Rép.*, n° 53 (suppl.); résumés dans *F. de la Républ.*, n° 53; *Mess. Soir*, n° 817; *C. Eg.*, n° 817; *M.U.*, n° 1340; *J. de Paris*, n° 53; *J. Fr.*, n° 778.